

RÉSUMÉ

L'objet principal de ce mémoire de maîtrise en psychoéducation concerne les répercussions de l'incarcération de la mère sur son enfant. Plus précisément, cette étude vise à recueillir les perceptions de la mère incarcérée concernant les effets de son incarcération sur plusieurs variables liées au développement de son enfant. Aussi, il s'agit de documenter les perceptions des mères incarcérées sur la qualité de la relation mère-enfants avant et pendant l'incarcération de la mère ainsi que sur la transmission intergénérationnelle de la délinquance et de la criminalité. Cette démarche permettra de mieux saisir les enjeux reliés à l'incarcération de la mère pour les enfants. Le devis de cette étude est qualitatif. Quinze femmes détenues composent l'échantillon. Elles étaient toutes mères et étaient incarcérées depuis au moins 30 jours. Une analyse thématique a été effectuée sur l'ensemble du matériel recueilli lors d'entrevues semi-structurées. Selon ce que les femmes rencontrées rapportent, l'incarcération de la mère engendre une quantité impressionnante de réactions chez les enfants. Du blâme à la colère, de la tristesse aux idéations suicidaires, des comportements régressifs au passage à l'acte délinquant. Plusieurs facteurs dont le placement des enfants, la consommation de substances psychoactives par la mère et la violence conjugale exercent une influence sur la relation entre la mère et ses enfants. Ces facteurs continuent d'influencer la relation pendant l'incarcération, cette situation étant même perçue comme facteur supplémentaire ajoutant à une situation déjà complexe. La transmission intergénérationnelle ne soulève pas les mêmes opinions pour toutes. Certaines l'endossent en prétextant que le mode de vie précarcéral et la mesure dans laquelle l'enfant a conscience de l'agir délinquant de sa mère engendraient une vulnérabilité. D'autre la rejette en mentionnant que la délinquance et la criminalité sont des choix que l'enfant est en mesure de faire lui-même. Toutefois, la sensibilisation et les enseignements que les mères se promettent de faire préviendraient leurs enfants de faire de tels choix. Ainsi, pour la plupart ces mères, avoir une mère incarcérée ne représente pas un facteur de risque pour les enfants.